

Sektionen = Sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **103 (2008)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BASEL-STADT

Zwei Niederlagen im Kleinbasel

Am 1. Juni haben die Basler Stimmberechtigten dem Bebauungsplan für den Hallenneubau der Messe Basel klar zugestimmt. Und damit auch dem Abbruch des Art-Deco-Kopfbaus der Halle 1, der Überbauung des Messeplatzes und der Schliessung der Achse Claraplatz–Badischer Bahnhof. Der Heimatschutz Basel und sein Obmann hatten sich im Komitee «Messe Ja – Hallenkoloss Nein» massgeblich engagiert. Dennoch ist es den Befürwortern gelungen, die Abstimmung durch Androhung eines Wegzugs erfolgreich zu einem Plebiszit über die Messe an sich umzufunktionieren.

Am 11. Juni entschied zudem das Basler Appellationsgericht, das Ensemble «Altes Warteck» mit den historischen Restaurants «Wurzengraben» und «Altes Warteck» – direkt vis-à-vis der Messe Basel – sei nicht denkmalschutzwürdig. Die freiwillige Basler Denkmalpflege und der Heimatschutz Basel



(Bild R. Anselmetti, Basler Denkmalpflege)

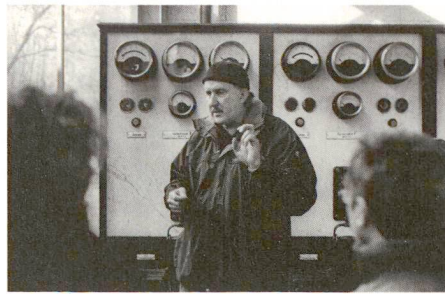
haben den Beschluss der Regierung gerichtlich angefochten. Die mündliche Begründung ist juristisch und denkmalschützerisch nicht haltbar. Das Gericht sagt, das Ensemble sei ein Relikt und könne deshalb nicht unter Schutz gestellt werden. Es besitze zwar Denkmalqualität, doch weil der Unterschutzstellungsantrag nur die Fassaden und die Gaststätten betreffe, könne ihm keine Hochrangigkeit zugesprochen werden. Zudem müsse man sich den architektonischen Veränderungen im Gebiet anpassen. Zurzeit warten die Verbände die schriftliche Argumentation des Gerichts ab.

Diese beiden Entscheide bedeuten für das Kleinbasel eine massive, städtebauliche Verschlechterung und der Gerichtsentscheid eine Aushöhlung der Denkmalschutzgesetzgebung.

SOLOTHURN

Solothurner Heimatschutzpreis und Mitgliederversammlung

apb. Dass der Solothurner Heimatschutz (SoHS) gerade im Restaurant «Srnagns-House» in Deren-



dingen seine Mitgliederversammlung abhalte, komme nicht von ungefähr. «Es handelt sich hier um eine gelungene Umnutzung des ehemaligen Derendinger Bahnhofs», sagt Philipp Gressly, Präsident des Vereins. Dieser Ort, im Bereich des vom SoHS initiierten Industriellehrpfades liegend, stehe auch in engem Zusammenhang mit dem heutigen Solothurner Heimatschutz-Preisträger Hans Peter Zuber (Solothurn/Luterbach). Sein Engagement zeigt Vorstandsmitglied Theo Schnider in seiner Laudatio auf. «Vater, was ist ein Zahnrad?», fragt er in die Runde. «Die Antwort könnte einen äusserst komplexen, wissenschaftlich präzise recherchierten Vortrag zur Folge haben.» Das Was ziehe automatisch ein Wer, Wann, Wozu und Warum nach sich. Ihn würde die Frage nicht beunruhigen. «Gang frog dr Zuber», wäre seine Antwort.

Alljährlich 600 Interessierte

Hans Peter Zuber habe schon früh die Bedeutung der Industriearchäologie erkannt. Über 20 Jahre betreue der Steinbildhauer das Kleinwasserkraftwerk am Emmekanal in Luterbach und seit über acht Jahren den Dieselmotor aus dem Jahre 1911. «Er kann schon fast als Pionier der Industriearchäologie unserer Region bezeichnet werden», sagt Theo Schnider. Über 600 Interessierten aus der ganzen Schweiz erkläre er jedes Jahr in seinen Führungen das Kraftwerk und erwecke das imposante Dieselaggregat immer von Neuem zum Leben. Er begeistere die Besuchenden aber auch mit Ereignissen, Anekdoten und Begebenheiten entlang des ganzen Industriellehrpfades. Als Preis, der traditionellerweise von einem Künstler aus der Region gestaltet wird, erhielt Hans Peter Zuber eine Fotodokumentation des Solothurner Fotografen Franz Gloor.

Die Jahresrechnung 2007 schliesst wegen des Jubiläums mit einem Aufwandüberschuss von 19 419 Franken ab. Das Eigenkapital beträgt 88 458 Franken. Aus dem Burkhardt-Hafter-Fonds, dessen Zinsen für Beiträge bestimmt sind, gingen 4300 Franken an diverse Objekte. Neu in den Vorstand aufgenommen wurde Markus Lisibach, Balsthal. Ausgeschieden ist Hans Ulrich Brunner, Zuchwil.

VAUD

Commémoration des dix ans de la Société d'Art Public à La Doges

Le domaine de La Doges a été légué à la Société d'Art Public – aujourd'hui « Patrimoine suisse, section vaudoise » – en automne 1997 par André Coigny et son épouse Odette Coigny-de Palézieux à titre de témoin de l'habitation d'une famille vaudoise bourgeoise aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Dans cet esprit, la maison de maître nous a été léguée avec le mobilier, les tableaux, la vaisselle, l'argenterie et

l'ensemble des objets faisant partie de la vie d'une famille bourgeoise de cette période.

Afin de respecter les vœux des légataires et de maintenir ce précieux témoin, la section vaudoise de Patrimoine suisse entretient la maison et le domaine de La Doges avec soin mais en évitant toute modernisation. Elle fait vivre cet héritage en organisant régulièrement des journées portes ouvertes et des concerts de musique de chambre dans les salons. Un concert de jazz en été dans le parc est devenu une tradition lors de la journée portes ouvertes de juin.

La Doges est aussi un lieu de rencontre et de réunions portant sur le thème de la protection du patrimoine. Deux fois par année, elle réunit les associations locales et régionales de protection du patrimoine. Le conservateur cantonal des monuments participe régulièrement à ces réunions ou les sociétés d'architectes sont invitées en leur qualité de concepteurs du patrimoine de demain.

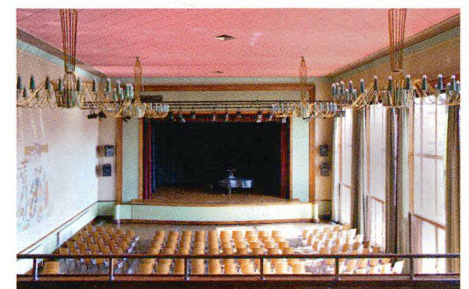
La Société d'Art Public a son siège à La Doges et tient ici son secrétariat, ses séances de comité et de ses diverses commissions. Un intendant habite sur place et a la charge de veiller au bon entretien du domaine et à sa sécurité, d'organiser et de développer des activités culturelles et d'assurer le maintien de bonnes relations avec les locataires, le voisinage et les autorités locales. Il gère aussi la location de salles pour des réunions et rencontres de sociétés à but culturel ou en relation avec la protection du patrimoine.

La Société d'Art Public tenait à marquer cet anniversaire en présence des membres des familles de Palézieux et Coigny, des autorités cantonales, communales et du district.

Assemblée générale du 7 juin 2008, remise du Prix du Patrimoine 2008

Cette année et pour la première fois, notre section de Patrimoine suisse délivre un prix. En accord avec la campagne de « l'envol » qui fait l'inventaire des plus beaux bâtiments des années 50 et 60, période dont l'architecture est souvent encore méprisée, notre comité a décidé d'attribuer son prix à la meilleure restauration d'un bâtiment de cette période. Le comité voulait sortir des édifices les plus célèbres tels que les bâtiments de la Mutuelle vaudoise à Lausanne, ou de Nestlé à Vevey. Il souhaitait primer un bâtiment moins spectaculaire et fixer son regard sur la salle de spectacles de Renens construite en 1955 par les architectes Paul Mayor et Arnold Pahud, suite à un concours d'architecture.

Si, à l'époque de son inauguration, cette salle de spectacle a eu les honneurs de la presse locale, elle



n'a par contre fait l'objet d'aucune publication dans les revues spécialisées d'architecture.

Les qualités de cette salle de spectacles ne manquent pas. Tout d'abord son implantation en deux corps de bâtiments articulés autour d'un grand escalier; le tout judicieusement implanté dans un terrain en triangle entre l'av. de Verdeaux et la rue de Lausanne. Ensuite, le dispositif du plan, la succession et la générosité des espaces d'entrée, de hall et de vestiaires et des accès à la salle et à la galerie. La salle elle-même avec sa scène et son ouverture sur la terrasse. On notera enfin le choix des matériaux, le soin des détails et les apports artistiques. Mais les qualités de cette salle ne sont pas seulement matérielles: «Elle appartient à l'histoire de la ville, elle constitue un repère social, économique et politique du développement de l'agglomération, et constitue un lieu de mémoire pour les différentes populations qui s'y sont réunies ou qui y ont investi leurs potentialités culturelles, artistiques et émotionnelles.» (Bruno Corthézy)
C'est pour toutes ces raisons que la salle a reçu la note 2 au recensement architectural vaudois, note attribuée à tout édifice qualifié de «monument d'importance régionale qui devrait être conservé dans sa forme et sa substance».

Extrêmement utilisée, la salle commence à vieillir. Au début des années 90, il y a des problèmes d'étanchéité, de chauffage, de sanitaires et tout simplement d'usure. De petites interventions et transformations ont eu lieu, mais sans en altérer les qualités ni l'unité. Une réflexion est alors entreprise quant à l'avenir de la salle y compris sa démolition et reconstruction ailleurs, le terrain pouvant être cédé à grand prix à un promoteur immobilier. Parallèlement et en accord avec le Conservateur des Monuments et des Sites, un mandat d'expert est confié aux archives de la construction moderne, qui reconnaît la valeur du bâtiment et conseille une remise en état conforme à l'histoire et à l'authenticité de l'édifice. En 1998, dans sa grande sagesse, la Municipalité décide de sa restauration, et demande un crédit de CHF 2 300 000.– au conseil communal. Elle confie la direction des travaux à son Service d'urbanisme et des bâtiments. Ils seront réalisés sous la surveillance pointue et diligente de son adjoint, Jean Claude Bourgeois, auquel va toute notre gratitude et notre reconnaissance.

En conclusion, merci et bravo à la commune de Renens, à laquelle nous remettons ce prix de la section vaudoise de Patrimoine suisse. Que ce prix soit une incitation à tous les maîtres d'ouvrage, publics et privés, pour qu'ils aient la même attention envers leur patrimoine!

Visite dans les environs de Fribourg de divers châteaux, manoirs et maisons de campagne des XVIII^e et XIX^e siècles

Le samedi 21 juin dernier, la section vaudoise de Patrimoine suisse organisait sa deuxième journée de découverte de manoirs et de maisons patriciennes de la campagne fribourgeoise. Cette journée a été organisée pour les personnes que nous n'avions pas pu accepter l'année dernière par manque de place. Comme l'année dernière, les participants ont pu apprécier le privilège qui leur était accordé par les propriétaires qui les ont reçus avec beaucoup de courtoisie et de générosité.



Les participants ont pu se rendre compte de l'engagement personnel très important de ces propriétaires pour la conservation de ce précieux patrimoine. Grâce à cet engagement, ces propriétés peuvent garder l'esprit et le caractère des domaines de campagne d'autrefois.

Ces domaines de campagne doivent être conservés car ils sont un témoin majeur de la vie des familles patriciennes des siècles passés. Or certaines familles s'inquiètent de leur avenir à moyen et long terme. Nous souhaitons favoriser cette conservation par nos publications et nos prises de position en leur faveur.

Le Manoir de Boccard à Jetschwil. Monsieur et Madame Bruno de Boccard nous ont reçus dans ce magnifique manoir mentionné pour la première fois en 1243 et considéré comme l'un des plus beaux du canton. Le domaine de Jetschwil est propriété de la famille de Boccard depuis 1710, ce qui représente un cas exceptionnel. Ce manoir est aussi remarquable par les décors peints du plafond du grand salon, dûs au peintre Gottfried Locher, bien connu pour ses décors de la salle du Grand conseil et de diverses maisons – dont celle de la maison de Jean-Philippe Reyff à la Grand-Rue 14.

La salle de la Paroisse de Saint-Nicolas à la Grand-Rue 14 – maison de Reyff. Marie-Thérèse Torche, historienne de l'art nous a présenté cette belle salle et ses décors peints par Gottfried Locher. Ces décors du milieu du XVIII^e siècle représentent les cinq sens illustrés par des enfants aux attitudes très significatives.

La salle de bal de la Grand-Rue 68. Nicolas von der Weid nous a présenté cette salle de bal qui comporte de superbes décors peints sur ses murs et plafonds. Elle a fait, dernièrement, l'objet d'une excellente restauration. Nos membres ont ensuite goûté à l'apéritif offert par Bruno de Boccard, président du Cercle de la Grande Société.

Le Manoir de Balliswil. Monsieur et Madame Jean-Marc Muheim nous ont accueilli au hameau de Balliswil déjà mentionné en 1388. Ce hameau, bénéficiant d'une situation privilégiée à 5 km seulement de la ville de Fribourg, était constitué d'un manoir et de ses dépendances, chapelle, ferme et bâtiments d'exploitation. Le manoir du XVI^e siècle fut en grande partie reconstruit à la suite de l'incendie qui l'avait ravagé en 1653. Le manoir de Balliswil est célèbre par ses riches décors peints, en particulier la chambre verte, avec ses parois peintes imitant des tapisseries flamandes à bordures florales. Ce décor est une commande de Frédéric de Diesbach, qui avait fait campagne en

Hollande.

Villa de Weck à Pierrafortscha 1841–1946. Monsieur et Madame Jean-Baptiste de Weck nous ont accueilli dans leur villa du XIX^e siècle avec la gentillesse et la générosité que nous leur connaissons bien. Comme l'année dernière, les participants ont pu admirer l'ensemble du domaine qui constitue l'un des sites les plus évocateurs des «campagnes» patriciennes fribourgeoises. Le salon s'ouvrant sur une grande terrasse, le parc avec son jet d'eau et une très belle perspective paysagère ont renforcé l'image palladienne du château.

ZUG

Zuger Baukultur entdecken

«In der Reihe der SHS-Faltblätter «Baukultur entdecken» wird der Zuger Heimatschutz diesen Spätherbst eine erste lokale Ausgabe publizieren. Darin schlägt er eine Entdeckungsreise in die 1950er- und -60er-Jahre vor, einen mit öffentlichen Verkehrsmitteln leicht zu bewältigenden Tagesausflug durch Zug und Oberwil. Für diesen ersten Führer hat der Vorstand aus einer eigens zusammengestellten kantonalen Liste rund 20 Bauten ausgewählt. Die Auswahl beginnt – hier chronologisch aufgeführt – beim 1949/50 von Godi Cordes und Jacques Schader erbauten Verwaltungsgebäude des Schweizer Obstverbandes an der Baarerstrasse und schliesst mit dem Schulhaus und Kindergarten Hänggeliweg von 1971/72, einem frühen Varietätbau von Fritz Stucky. Dazwischen spannende Entdeckungen und viele verblüffende Wiederbegegnungen. Gerold Kunz, dipl. Arch. ETH/SIA, wird als Autor die Sicht von aussen einbringen. Lukas Hoffmann (geb. 1981 in Steinhausen ZG, zurzeit in Paris) die Bauten neu fotografieren. Lassen Sie sich überraschen!



Kantonales Gymnasium Menzingen kgm (ehem. Lehrerinnenseminar Bernarda, Menzingen). Architekten: Hanns A. Brütsch und Alois Stadler, Leo Hafner und Alfons Wiederkehr. Landschaftsarchitekt: Ernst Cramer. Ausführung: 1955–58 (Bild Christine Kamm)

AGENDA

Zürich

27.9. 10–13 Uhr. Dorfrundgang Stäfa – eine Exkursion des Zürcher Heimatschutzes
Leitung Hans-Rudolf Lampart, Architekt,
Bau- und Planungsvorstand Stäfa
Kosten CHF 20.–